



CAP AGRICOLE TRAVAUX FORESTIERS - BÛCHERONNAGE ET SYLVICULTURE

à du au

Financé par

CFAAD45 - CFA Agricole du Loiret Bellegarde

Bellegarde

Tél :

[En savoir plus sur la formation](#)

CONDITIONS D'ADMISSION

Niveau de sortie :

Niveau 3 (CAP, BEP)

Contenu et programme

Objectifs :

Ce cursus forme des ouvriers qualifiés, capables d'exécuter des travaux de sylviculture et de bûcheronnage selon les impératifs de production, tout en appliquant les règles de sécurité et de respect de l'environnement

Programme :

Des enseignements spécifiques au domaine professionnel

- Insertion du salarié dans l'entreprise
- Maintenance des matériels forestiers
- Travaux de bûcheronnage
- Travaux d'amélioration des milieux forestiers et renouvellement des peuplements forestiers
- Formation en milieu professionnel

Des enseignements généraux

- Agir dans les situations de la vie sociale
- Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle
- Interagir avec son environnement social
- Accompagnement du projet personnel et professionnel
- Expression française et communication
- Traitement de données mathématiques
- Anglais & Monde actuel
- Education physique et sportive

Module d'Initiative Professionnelle (MIP)

- Initiation à l'escalade pour sensibiliser à la sécurité d'un chantier d'élagage

Des enseignements complémentaires

- Enseignements à l'Initiative de l'Etablissement
- Stage collectif d'éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable

Le titulaire du diplôme obtient sur demande individuelle auprès de la DRAAF, le Certiphyto correspondant à sa formation.

Le Permis tronçonneuse sera délivré au cours de la formation. Délivrance d'une attestation de conduite ayant valeur de CACES.

LES AUTRES SESSIONS

	Adresse	Date de sessions	Publics	Financiers
	Bellegarde (45)	du 01/09/2025 au 26/06/2026	Public dans le cadre du contrat d'apprentissage	

Informations pratiques

Organisme responsable :

- Bellegarde

Numéro de session : / Référence GIP : 2114

Mise à jour le 13/06/2025